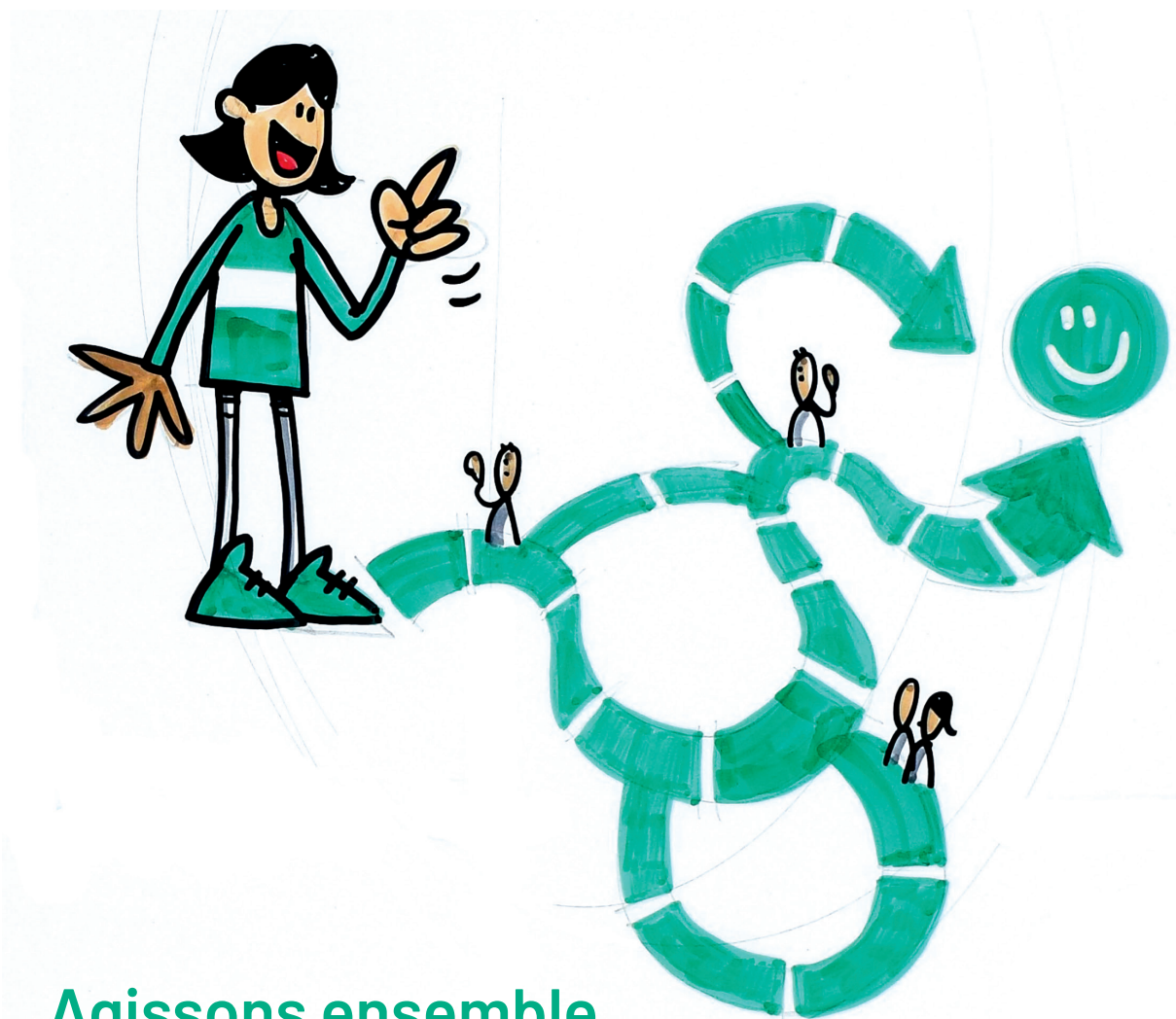


Horizons



**Agissons ensemble
pour que chacun trouve sa voie**



Édito



Le projet associatif “Horizon 2030”

s’inscrit dans la continuité de notre précédent projet, qui a permis de poser des bases solides pour accompagner les personnes en situation de handicap vers une vie plus autodéterminée et inclusive. Ce projet ne marque pas une rupture, mais bien une évolution, il capitalise sur nos acquis tout en répondant aux nouveaux défis de notre époque.

Au fil des années, nous nous sommes affirmés comme un acteur essentiel de notre territoire au travers de nos valeurs telles que le respect, la solidarité et l’audace. Ces valeurs, ancrées dans l’histoire de notre association parentale, continuent de guider nos actions de militants. Avec ce projet, nous allons encore plus loin pour transformer les environnements, fluidifier les parcours de vie et innover dans nos pratiques.

Ce travail collectif, nourri de nombreuses contributions lors des réunions de travail, témoigne de notre volonté de ne jamais cesser de progresser pour répondre aux attentes et besoins de celles et ceux que nous accompagnons.



Ce projet constitue un acte politique qui engage l’association et ses différents acteurs :

personnes accompagnées, proches

aidants, professionnels et partenaires, vers une société du « vivre ensemble ».

Conscient que ce projet est ambitieux, je suis persuadé que chacun mettra tout en œuvre pour atteindre la majorité des objectifs au cours des cinq prochaines années.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui, par leur engagement et leur énergie, ont contribué à cette réflexion.

Ensemble, nous poursuivons le chemin pour bâtir une société où chacun a sa place et peut s’épanouir pleinement, une société où vivre avec une différence ne serait plus synonyme d’exclusion.

Continuons à avancer, ensemble, pour un futur inclusif et audacieux ! »

Bernard Werquin

Président des Papillons Blancs
de Dunkerque





Sommaire

01

*Ces mots
qui nous guident*

Page 2

04

*S'engager à vos côtés
pour bâtir une société
inclusive*

Page 11

07

*Animer et porter
ce projet*

Page 29

02

*Qui sommes-nous
et quelles sont
nos ambitions ?*

Page 5

05

*Les dispositifs
d'accompagnement*

Page 13

08

Lexique

Page 31

03

*Les Valeurs
et principes d'action
qui nous unissent*

Page 8

06

Orientations à 5 ans

Page 18



01

Ces mots qui nous guident





Ces mots qui nous guident

Ces paroles sont issues des personnes accompagnées, des parents, des professionnels et des partenaires. Elles reflètent les contributions des nombreux acteurs ayant participé à l'élaboration de ce projet : retours des Conseils de la Vie Sociale, réflexions partagées par les membres de l'association « Nous Aussi », et témoignages recueillis tout au long du processus. Nous avons choisi d'inclure aussi bien les messages qui valorisent notre action que ceux qui mettent en lumière les axes à améliorer.

Ces mots, empreints d'authenticité et de diversité, partagent un point commun essentiel : ils seront notre boussole pour avancer ensemble.

« Les clients ne savent pas que c'est nous qui collons les étiquettes sur les verres. »

« Des fois, je suis pas capable parce que j'ai pas encore essayé. »

« Entre le secteur enfance et le secteur adulte on ne pense pas l'accompagnement de la même manière et la posture professionnelle n'est pas la même. »

« Les élèves demandent aux professionnels de ne pas se garer devant le collège parce que les véhicules sont marqués. »

« Sans les papillons blancs, je crois que je n'aurai jamais eu de travail. »



Ces mots qui nous guident

« *Après un an en appartement, notre fille a fait 50 % de progrès. »* »

« *Adhérer, ça permet de se sentir moins seul et de parler à des parents qui comprennent ce par quoi on passe puisqu'ils vivent la même chose. »* »

« Les familles ne connaissent pas assez l'association et tout ce qu'elle fait, ils ne savent que ce qui concerne leur proche. »

« *Maintenant, mes traitements sont dans ma chambre et plus à l'infirmerie, je les prends toute seule. »* »

« *À la CAF, on me dit que je n'ai pas besoin de travailler puisque je touche l'AAH. »* »

« Innover, c'est s'autoriser à dépasser les lignes, à sortir de nos schémas. »

« *Je garde tout pour moi, j'aurais besoin d'être aidé à m'exprimer. »* »

« *À l'extérieur, on est quelques fois moins respectés que la moyenne, quand ils nous connaissent ils apprennent qu'on est capables de faire des choses. »* »

« Les salariés ne s'autorisent pas ou plus. »

« Lorsque l'on passe du secteur enfance au secteur adulte, on perd l'accompagnement administratif qui était proposé jusque-là aux familles. »

« Les personnes accompagnées revendiquent le droit à "l'adrénaline", le doit de vivre des expériences variées et stimulantes. »



02

**Qui sommes-nous
et quelles sont
nos ambitions ?**



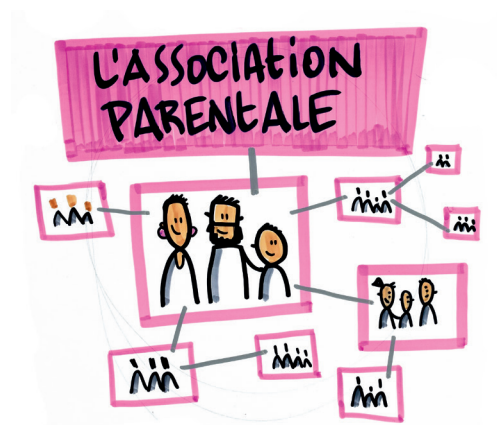


Qui sommes-nous et quelles sont nos ambitions ?

« Les Papillons Blancs de Dunkerque » est une association parentale loi 1901 créée le 13 septembre 1961 et affiliée à l'Unapei.

Nous portons un engagement militant et collectif au service des personnes :

- avec des particularités liées à un trouble du neuro-développement (trouble du développement intellectuel, troubles du spectre de l'autisme) ;
- présentant des troubles psychiques ;
- présentant un polyhandicap.



Acteur essentiel dans la défense des droits fondamentaux et la promotion du vivre-ensemble, l'association s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'Unapei pour transformer la société en un espace plus accessible, équitable et respectueux des singularités de chacun.

Profondément enracinée dans le territoire dunkerquois, elle accompagne les personnes tout au long de leur parcours de vie, s'appuyant sur une gouvernance associative forte. Cet engagement est porté par des parents, des familles, des professionnels et des partenaires, convaincus que chaque individu, quels que soient ses besoins et ses spécificités, possède des compétences, des capacités, ainsi que le droit à une vie digne et autodéterminée.

Fidèle à sa mission, l'association ne se contente pas de gérer des établissements et services. Elle milite activement pour :

- adapter les environnements ;
- lever les freins institutionnels et sociétaux ;
- soutenir les personnes dans l'exercice de leur citoyenneté.



Qui sommes-nous et quelles sont nos ambitions ?



Ce militantisme s'exprime également par des actions innovantes, une capacité à expérimenter de nouveaux dispositifs et une volonté de travailler en transversalité avec des partenaires variés.

Conscients des défis actuels, notamment les attentes grandissantes des familles, l'évolution des besoins et des attentes des personnes accompagnées et les contraintes socio-économiques, nous portons une vision ambitieuse : renforcer la dynamique associative, favoriser l'autodétermination des personnes et fluidifier les parcours de vie. À travers ses actions, les Papillons Blancs de Dunkerque se positionnent comme un véritable moteur du changement, en réaffirmant le rôle du mouvement parental associatif et en renouvelant sans cesse le militantisme pour répondre aux défis de demain.

Ensemble, nous bâtissons une société plus juste et inclusive, où chacun peut trouver sa place et s'épanouir pleinement.

1 500
personnes accompagnées

800
professionnels
engagés au quotidien

30
établissements et services

250
adhérents

Un réseau de
+ de 300
partenaires sur le territoire
dunkerquois et au-delà



03

Les Valeurs et principes d'action qui nous unissent





Les Valeurs et principes d'action qui nous unissent

Notre association est portée par quatre valeurs fondamentales, qui traduisent à la fois notre héritage et notre vision d'avenir. Elles reflètent notre attachement aux principes défendus par l'Unapei tout en affirmant notre singularité et notre engagement local. Ces valeurs guident notre action et nos prises de décision.

Militantisme

Nous croyons en une société inclusive, équitable et respectueuse des droits fondamentaux de chacun. Notre militantisme se traduit par un engagement constant pour défendre les droits des personnes et pour sensibiliser la société aux enjeux du secteur médico-social.

Principes d'action :

- Faire connaître et respecter les droits des personnes accompagnées.
- Défendre des causes justes, dénoncer les injustices et valoriser la place du secteur dans la société française.
- Faire évoluer les dispositifs d'accompagnement, en interne comme en externe, pour mieux répondre aux besoins.
- Fédérer les parties prenantes (les « 4 P » : personnes accompagnées, parents, professionnels, partenaires) autour des valeurs de l'association.
- S'ouvrir aux autres en recherchant des partenaires partageant nos combats.
- Développer des événements fédérateurs pour mobiliser et renforcer la cohésion.

Audace

L'audace est notre moteur pour innover et répondre aux défis de demain.

Nous cultivons l'esprit d'entreprendre et l'ouverture à de nouvelles idées pour bâtir des solutions innovantes, originales et efficaces.

Principes d'action :

- Ne pas se laisser enfermer par les contraintes réglementaires dès la conception des projets, pour imaginer des solutions audacieuses et adaptées.
- Être à l'écoute des évolutions des environnements sociaux, technologiques et économiques.
- Écouter et valoriser les propositions des professionnels de terrain, des familles et des personnes accompagnées.
- Explorer tout le potentiel de notre association et rester ouvert aux opportunités.
- Encourager l'expérimentation et l'innovation dans nos pratiques.
- Permettre le droit à l'essai, en levant les freins et valorisant l'apprentissage par l'expérimentation.



Les Valeurs et principes d'action qui nous unissent

Respect

Le respect est au cœur de nos interactions et de notre fonctionnement.

Il incarne la reconnaissance de la dignité, des différences et des capacités de chacun.

Principes d'action :

- Considérer chaque personne dans ce qu'elle est, avec ses forces et ses spécificités.
- S'inspirer des réussites passées et améliorer ce qui fonctionne moins bien pour construire les projets futurs.
- S'appuyer sur les réussites du passé et améliorer ce qui doit l'être pour construire les projets de demain.
- Accorder un respect égal aux personnes accompagnées, aux professionnels et aux parents.
- Reconnaître la dignité et la singularité de chacun, quelle que soit sa place dans l'association.
- Faire preuve d'écoute et d'ouverture pour créer un dialogue constructif et bienveillant.

- Favoriser le vivre-ensemble entre toutes les parties prenantes.
- Promouvoir l'entraide et le soutien mutuel au quotidien.
- Être un véritable partenaire pour toutes les personnes engagées dans l'association, en valorisant la coopération, le partage et l'accès à des ressources dédiées.

Ces 4 valeurs sont les piliers de notre identité et de nos actions. Elles nous permettent de répondre aux besoins des personnes que nous accompagnons tout en nous adaptant aux enjeux de la société. Ensemble, elles renforcent notre capacité à être un acteur militant et innovant au service du bien commun.

Solidarité

La solidarité est le ciment de notre action. Elle repose sur l'entraide et la coopération entre tous les acteurs de l'association pour construire une communauté forte et résiliente.

Principes d'action :

- Renforcer les liens avec les familles, notamment celles dont les proches sont sur liste d'attente, en leur apportant soutien et accompagnement.





04

**S'engager à nos côtés
pour bâtir
une société inclusive**





S'engager à nos côtés pour bâtir une société inclusive

S'impliquer auprès des Papillons Blancs de Dunkerque, c'est agir pour une cause essentielle : défendre les droits des personnes en situation de handicap et soutenir leurs proches. C'est contribuer, en fonction des possibilités de chacun, à bâtir une société plus juste et solidaire.

Pourquoi s'engager ?

Porter des valeurs fortes

Rejoindre l'association, c'est s'engager autour des principes fondamentaux d'égalité, de respect de la dignité et des droits de chacun. Ces valeurs sont essentielles pour bâtir une société équitable et inclusive.

Renforcer un réseau solidaire

Adhérer c'est aussi bénéficier de la force d'une communauté où l'entraide et le soutien mutuel sont au Cœur de nos actions. Vous pourrez participer à des initiatives de pair-aidance, échanger avec d'autres familles ou membres, et trouver des réponses concrètes à vos interrogations. Grâce à nos comités de parents, nos groupes de parole, et nos rencontres thématiques, chacun peut se sentir écouté et accompagné face aux défis du quotidien.

Être acteur du changement

En vous engageant, vous soutenez nos actions militantes : sensibilisation du grand public ou plaidoyers auprès des décideurs. Votre adhésion et votre participation renforcent notre impact et nous aident à amplifier la voix des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Comment s'engager ?

Adhérer, une première action déjà

impactante : Adhérer, c'est déjà agir pour soutenir activement l'association.

Ce geste simple donne du sens à vos valeurs et s'inscrit dans une démarche d'inclusion et de solidarité. De plus, l'adhésion permet d'accéder à un réseau de soutien, d'échanger avec d'autres membres, et de contribuer à la pérennité de nos projets.

Participer en tant que bénévole : Que ce soit ponctuellement ou régulièrement, chacun peut s'investir selon ses disponibilités : aider

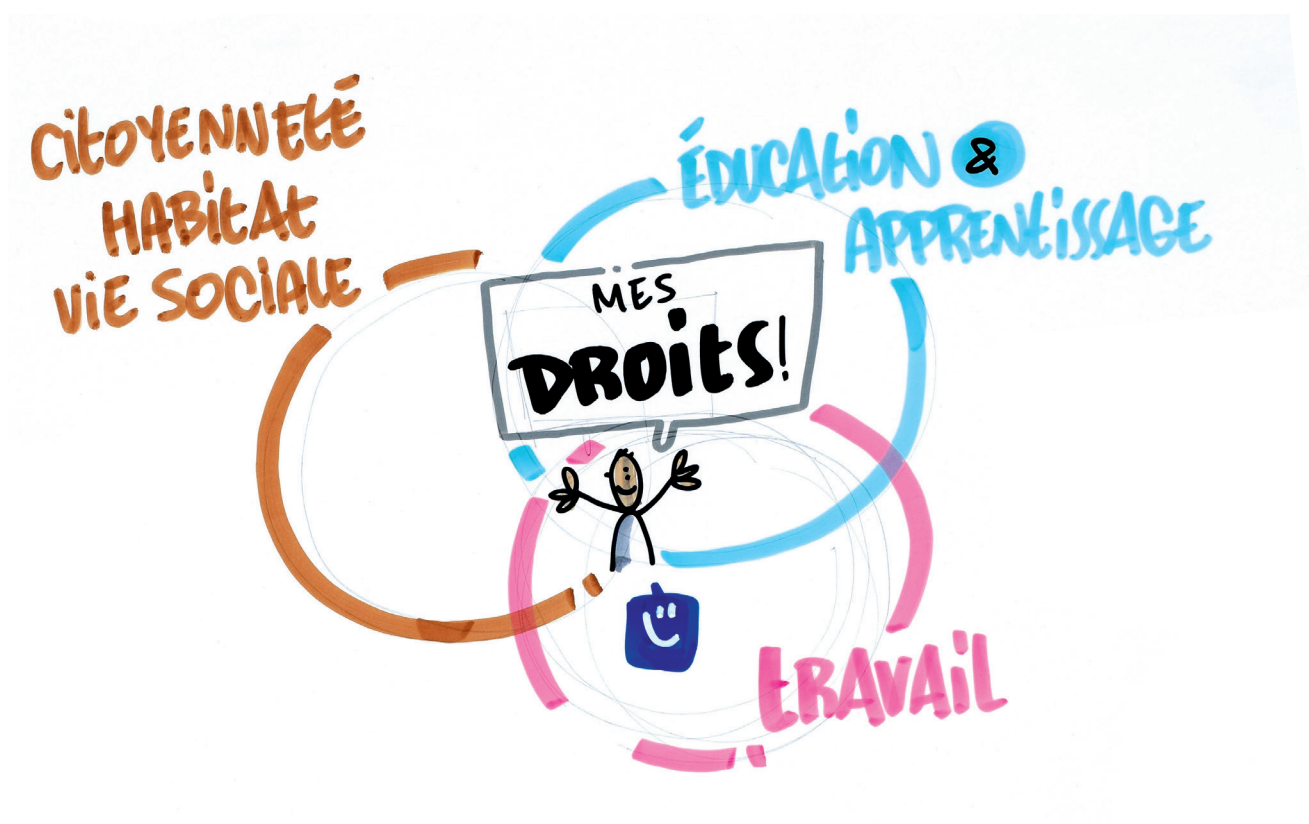
lors d'événements, proposer ses compétences spécifiques ou rejoindre des actions locales.

Contribuer à la vie associative : Impliquez-vous en participant aux assemblées générales ou en intégrant des groupes de travail.

Ces moments sont essentiels pour apporter vos idées et orienter les projets de l'association.

Agir pour la cause : Portez les valeurs des Papillons Blancs en sensibilisant votre entourage, en relayant nos actions militantes ou en défendant nos initiatives auprès des décideurs.

Ensemble, nous pouvons faire la différence !



05

Les Dispositifs d'accompagnement





Les dispositifs d'accompagnement

Garantir l'accès aux droits fondamentaux des personnes accompagnées est au cœur de l'engagement des Papillons Blancs de Dunkerque. Pour cela, l'association met en place des dispositifs d'accompagnement adaptés qui leur permettent d'accéder à des droits aussi fondamentaux que l'éducation, le travail, l'accès aux soins et à un habitat adapté. Ces dispositifs visent non seulement à répondre aux besoins spécifiques des personnes, mais également à promouvoir leur autonomie et leur participation active dans la société.

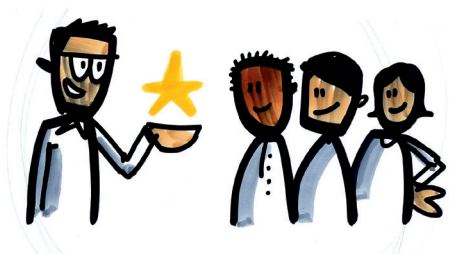
Pourquoi parlons-nous de droits et de dispositifs ?

Parce que notre rôle dépasse la simple gestion d'établissements ou de services. Il s'agit avant tout de garantir que chaque personne accompagnée accède à un parcours respectant ses aspirations et son projet de vie. Les établissements, les services, les partenaires et le milieu ordinaire ne sont que des outils au service des droits fondamentaux, comme l'accès à l'éducation, au travail, à un habitat adapté ou à la santé. Les dispositifs d'accompagnement doivent être mobilisés de manière flexible et personnalisée pour répondre aux besoins spécifiques de chaque personne, tout en valorisant ses ressources, ses compétences, et en cultivant des attentes positives pour déconstruire les idées reçues et faire évoluer les regards.





Les dispositifs d'accompagnement

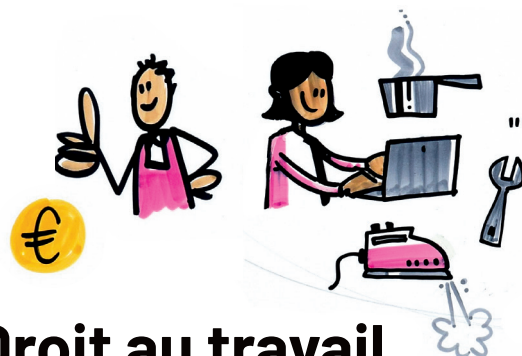


Droit à l'éducation et à l'enseignement

Nos dispositifs accompagnent les enfants, adolescents et jeunes adultes dans leur parcours dès la naissance et jusqu'à 20 ans, en combinant scolarité en milieu ordinaire et/ou enseignement spécialisé grâce à :

- Une Scolarisation adaptée avec possibilités d'accompagnement en milieu ordinaire proposée par les IME du Banc Vert, de Rosendaël, de Coppenaxfort et de Dunkerque.
- Une scolarisation adaptée pour les enfants autistes en maternelle et en primaire, assurée par les Unité d'Enseignement en Maternelle et Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEMA et UEEA).
- Une équipe mobile de soutien éducatif et thérapeutique qui intervient à domicile ou dans les lieux de vie (SESSAD).
- Une équipe mobile d'appui à la scolarisation qui intervient en milieu ordinaire pour une inclusion renforcée (EMAS).

Ces dispositifs collaborent étroitement avec les familles, les établissements scolaires et les partenaires locaux pour favoriser la réussite et l'épanouissement des jeunes.



Droit au travail et à l'emploi

L'accès à un emploi est favorisé par des dispositifs qui soutiennent des parcours professionnels dynamiques.

Les Ateliers du Littoral Dunkerquois Pôle EST (Téteghem) et ALD Pôle OUEST (Grande-Synthe) sont des Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT).

Ils offrent des activités diversifiées telles que confection textile, cannage-tapisserie, menuiserie, traduction en facile à lire et à comprendre (FALC), reprographie, imprimerie, mécano soudure, réparation de vélos, espaces verts, maraîchage, métiers de bouche, montage-assemblage, second œuvre du bâtiment, tri-conditionnement, repassage ou encore nettoyage.

L'Entreprise Adaptée du Littoral Dunkerquois (EALD) propose des activités en blanchisserie industrielle, en maintenance et hygiène des locaux, en espaces verts, en réparation de vélos et en logistique.

Elle assure un soutien renforcé pour faciliter l'accès au milieu ordinaire de travail.



Les dispositifs d'accompagnement

Le Service d'Insertion Sociale et Professionnelle (SISEP) accompagne les parcours vers l'insertion sociale et professionnelle, en lien étroit avec les Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail, l'Entreprise Adaptée et les entreprises du bassin dunkerquois.

Il accompagne à l'entrée et à la sortie de l'ESAT, accompagne les CDD Tremplins, mobilise des outils comme le DEAN ou le PAS.

- Le Dispositif d'Emploi Accompagné Nord (DEAN) offre un accompagnement personnalisé pour faciliter l'accès et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire. Il offre un soutien continu pour l'adaptation du poste et assure une médiation employeur-salarié.
- Le dispositif Prestations d'Appui Spécifique (PAS) assure des interventions ponctuelles auprès des entreprises. Il assure des prestations comme le diagnostic, l'évaluation des capacités de candidats ou encore l'appui à l'adaptation des emplois.

Ces dispositifs permettent de construire des trajectoires professionnelles évolutives, en phase avec les aspirations des travailleurs et en lien avec les besoins des entreprises locales, tout en favorisant l'inclusion.



Droit à l'habitat et à une vie autonome

Les solutions d'habitat proposées par l'association s'étendent des logements inclusifs aux habitats spécialisés, visant à garantir autonomie et qualité de vie à chacun. Les différents lieux d'habitat sont :

- Les résidences Nicolas Barré, Marie-Thérèse Tamboise, la Villa La Balancine, Les Maisons du Comte Jean qui proposent une offre d'habitat diversifiée.
- Le Service d'Accompagnement à l'Autonomie Marc Anglade accompagne des personnes dans le cadre d'activités de jour sur les sites de Téteghem, Grande-Synthe, Loon-Plage et Rexpoède.
- La résidence le Rex Meulen qui est un habitat combinant accompagnement personnalisé et soutien au développement des compétences et des projets de vie (Foyer de vie).
- La résidence Frédéric Dewulf qui accompagne des personnes âgées de 50 ans et plus, qu'elles soient en fin de carrière professionnelle en ESAT ou à la retraite (Foyer de vie).



Les dispositifs d'accompagnement

- Le relais des Moères qui propose un habitat et un accueil de jour à des adultes ayant des besoins spécifiques nécessitant un soutien permanent et des soins adaptés (FAM).

De plus, dans le cadre d'interventions à domicile, des équipes mobiles proposent :

- les équipes d'intervention de « la Marelle » assurent des accompagnements au domicile de personnes en semi-autonomie ;
- les équipes du relais des Moères interviennent également au domicile auprès des personnes et peuvent apporter un soutien à leurs proches ;
- un accompagnement pour développer l'autonomie et favoriser la participation sociale (SAVS) et des prestations de soins ou d'accompagnements vers le soin (SAMSAH) ;
- un soutien des parents en situation de handicap dans leur rôle parental (SAAP) ;
- des prestations dans le cadre d'un Dispositif d'Accompagnement et de Soins en Milieu Ordinaire (DASMO).

Au-delà du logement, notre association soutient un accès à la santé, aux loisirs et à une vie sociale épanouissante.



Le SAMO (Service d'Accompagnement en Milieu Ordinaire) des Papillons Blancs de Dunkerque accompagne les personnes dans leur inclusion sociale et leur autonomie en s'appuyant sur un tronc commun : l'intervention en milieu ordinaire.

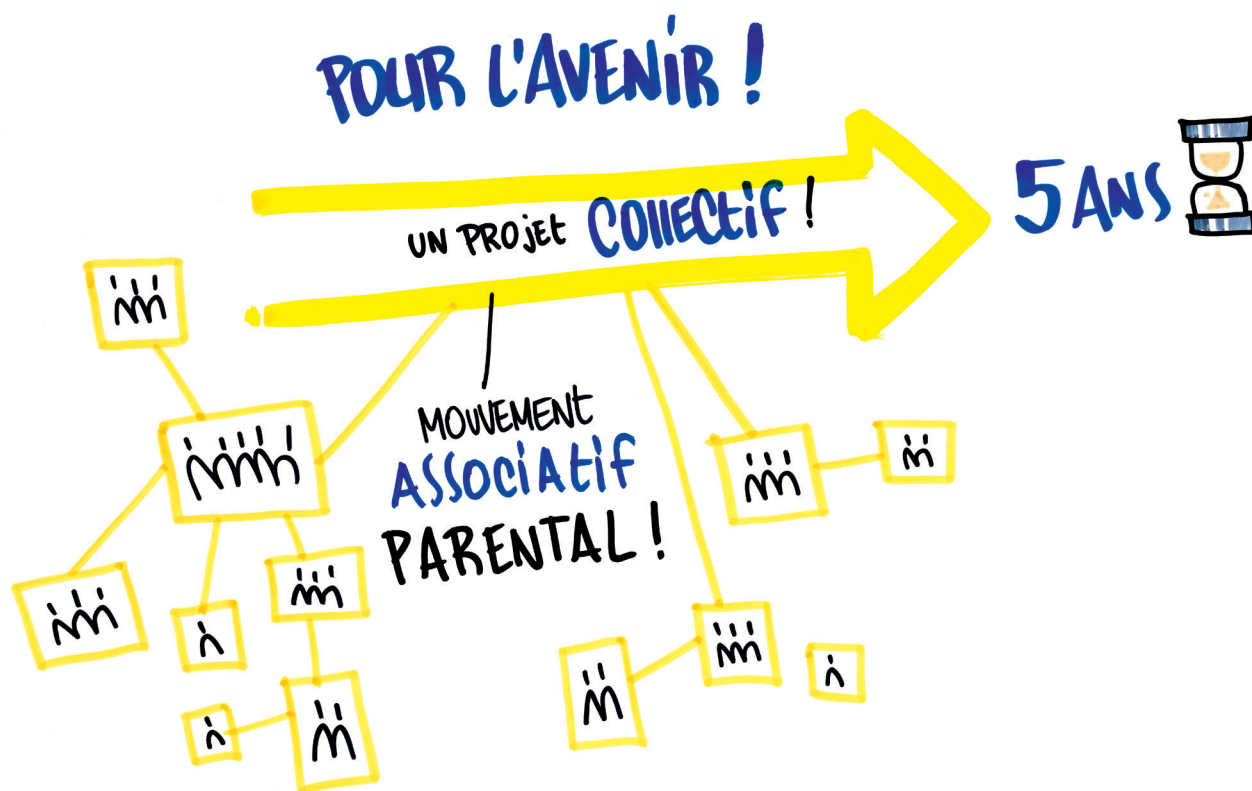
Il regroupe plusieurs services : le SESSAD, le SAVS, le SISEP, et le SAAP, qui partagent tous cet objectif d'accompagner les usagers dans leur environnement quotidien, scolaire, social ou professionnel.

Les services du siège

Les services du siège de l'association jouent un rôle clé d'appui et de ressource pour les dispositifs d'accompagnement, en coordonnant et en harmonisant les fonctions support (ressources humaines, finances, immobilier, systèmes d'information, qualité, sécurité, environnement, communication, développement).

Ils remplissent trois missions complémentaires :

- Piloter : définir les orientations stratégiques et garantir leur mise en œuvre cohérente.
- Soutenir : apporter des ressources, une expertise et des outils adaptés pour faciliter l'action des dispositifs.
- Contrôler : assurer un suivi rigoureux et garantir la conformité aux engagements associatifs.



06

Orientations à 5 ans





Orientations à 5 ans

Les orientations définies pour les 5 prochaines années constituent un cadre stratégique et un guide pour tous les acteurs de l'association.

Elles traduisent une vision collective des priorités et des objectifs à atteindre pour répondre aux besoins des personnes accompagnées et des familles.

Chaque orientation apporte des repères clairs pour l'action et engage l'ensemble des parties prenantes – professionnels, familles, bénévoles, partenaires – dans une démarche cohérente et ambitieuse.

Ces orientations servent de cadre pour guider les pratiques et projets à chaque niveau de l'association.

Elles visent à **clarifier les priorités**, à **renforcer la mobilisation des acteurs** et à **structurer les efforts** pour répondre aux enjeux actuels et futurs, en restant fidèle aux valeurs de l'association.

Pendant ces 5 ans, elles serviront de **boussole commune**, garantissant que chaque action menée contribue à **la transformation** et à **l'amélioration continue des accompagnements**.





Orientations à 5 ans



ORIENTATION

1

Donner corps à l'autodétermination

Axe de travail :

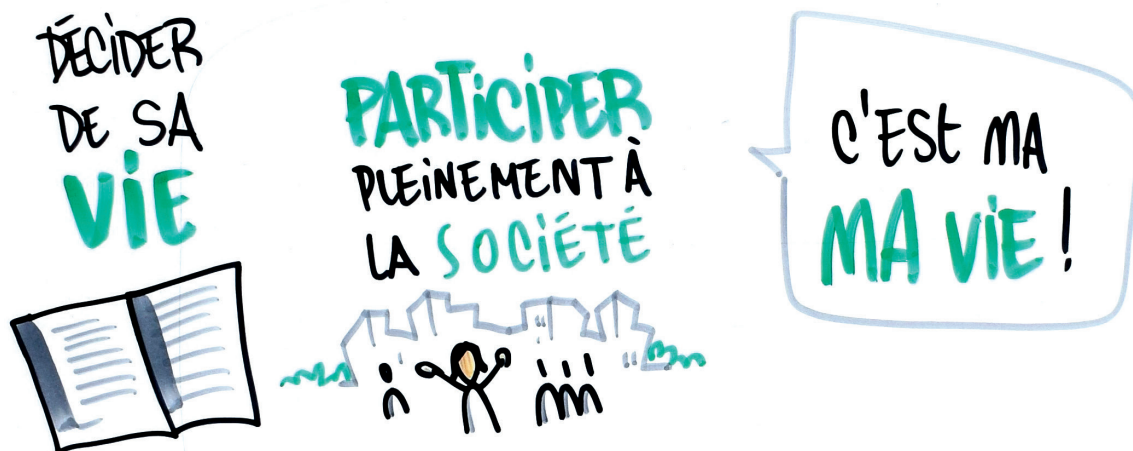
Depuis plus de 10 ans, l'association inscrit l'autodétermination comme un principe d'accompagnement essentiel.

Ce concept est parfois mal compris, associé à une simple autonomie (« être autodéterminé, c'est être autonome ») ou confondu avec l'indépendance, c'est-à-dire « faire tout seul ». Parfois, il est abordé sans prendre en compte les contraintes extérieures, ni reconnaître l'importance du soutien apporté par l'environnement.

« L'autodétermination, c'est pouvoir décider moi-même de ma vie. Ça veut dire choisir ce qui est important pour moi, exprimer mes besoins et mes envies, et être respecté dans mes décisions. Je peux être aidé pour connaître les différentes possibilités et faire mes choix. »

- Selon une définition inspirée de Wehmeyer (1996, 2003) et Shogren et al. (2015), « l'autodétermination est une disposition à agir libre d'influence externe induite afin d'exercer du pouvoir et du contrôle sur sa vie ».
- Abery et Stancliffe (2005) complètent : « C'est exercer le contrôle que l'on souhaite exercer sur les dimensions importantes de sa vie ».

Ces définitions soulignent que l'autodétermination est à la fois un droit et une compétence essentielle pour mener une vie qui reflète ses aspirations. Nous nous devons de continuer à la promouvoir en formant et sensibilisant toutes les parties prenantes. Cela implique de lever les freins liés aux représentations et craintes des familles et des professionnels, et de créer des environnements propices à l'expression et à l'apprentissage de cette autodétermination.





Orientations à 5 ans

Constats	Objectifs
L'autodétermination n'est pas toujours appréhendée avec justesse par les personnes accompagnées, les proches, les professionnels ou les partenaires.	Clarifier et diffuser le concept d'autodétermination auprès des personnes, des proches, des professionnels et des partenaires pour permettre une compréhension commune.
Les environnements, qu'il s'agisse des familles ou des structures, sont parfois des freins au processus.	Créer des environnements facilitants, où les familles et professionnels soutiennent activement les comportements autodéterminés.
Les compétences nécessaires pour être autodéterminé ne sont pas suffisamment soutenues et valorisées.	Renforcer les compétences des personnes accompagnées, quel que soit leur âge en leur donnant les moyens d'apprendre à décider et à assumer leurs choix.
Les postures des professionnels, nos croyances, les peurs peuvent parfois conduire à limiter la reconnaissance des capacités ou à l'inverse à surévaluer les compétences des personnes.	Encourager et valoriser une posture de soutien des professionnels à l'autodétermination, adapter les pratiques, lever les obstacles organisationnels, fonctionnels ou managériaux freinant l'autodétermination tout en veillant à apprécier au plus juste les capacités sans les surévaluer ou les sous-évaluer.



ORIENTATION 2

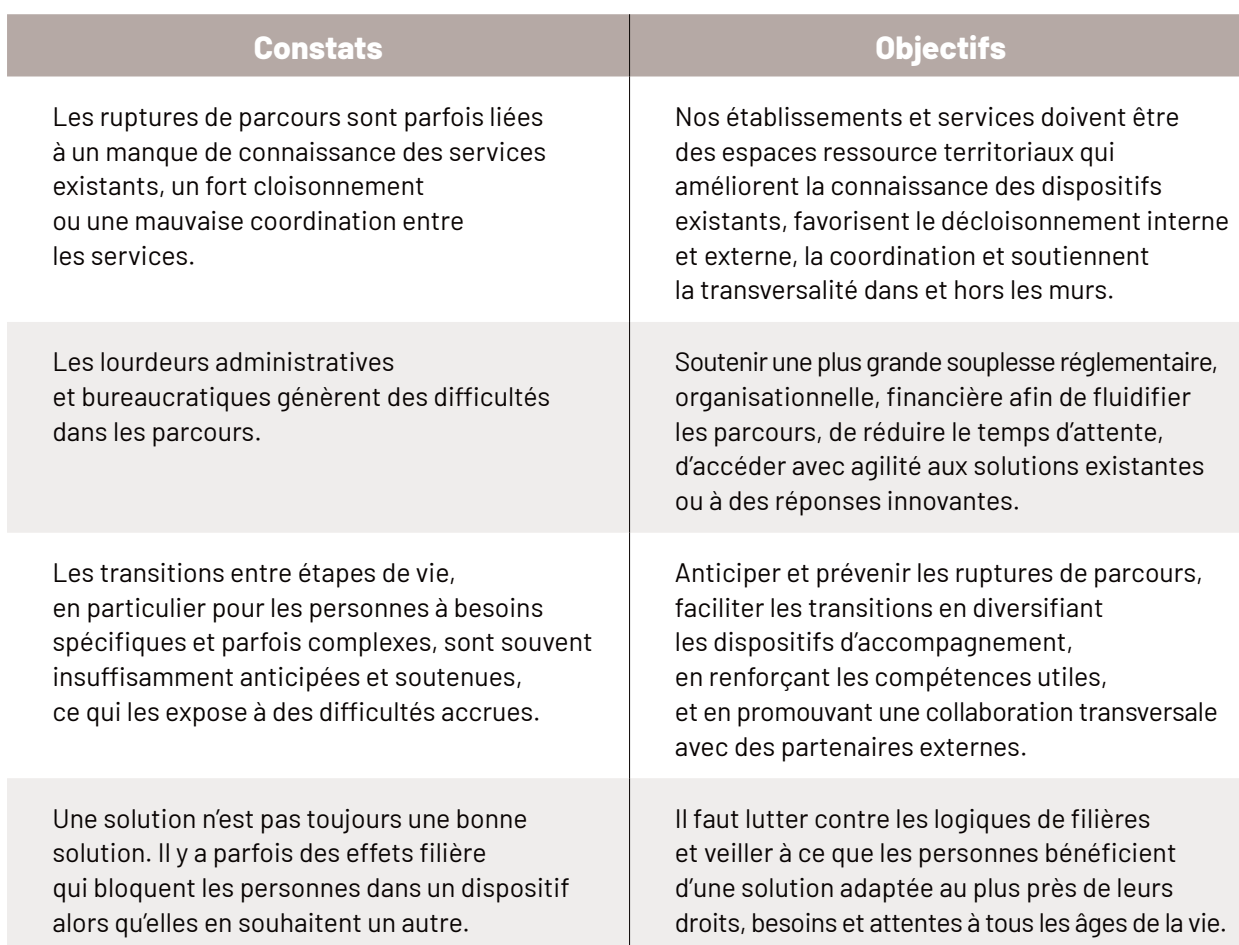
Fluidifier les parcours dans et hors les murs

Axe de travail :

La fluidité des parcours est essentielle pour assurer une continuité dans l'accompagnement des personnes tout au long de leur vie.

Les transitions entre les différentes étapes de la vie – enfance, adolescence, âge adulte, vieillissement – sont souvent sources de ruptures, dues à un manque de coordination entre les structures et les services.

En tant qu'acteur clé, notre association doit veiller à développer des dispositifs facilitant ces transitions et à renforcer les liens entre les acteurs internes et externes pour garantir des parcours adaptés aux besoins de chaque personne accompagnée.

**suite**



Orientations à 5 ans



ORIENTATION 3

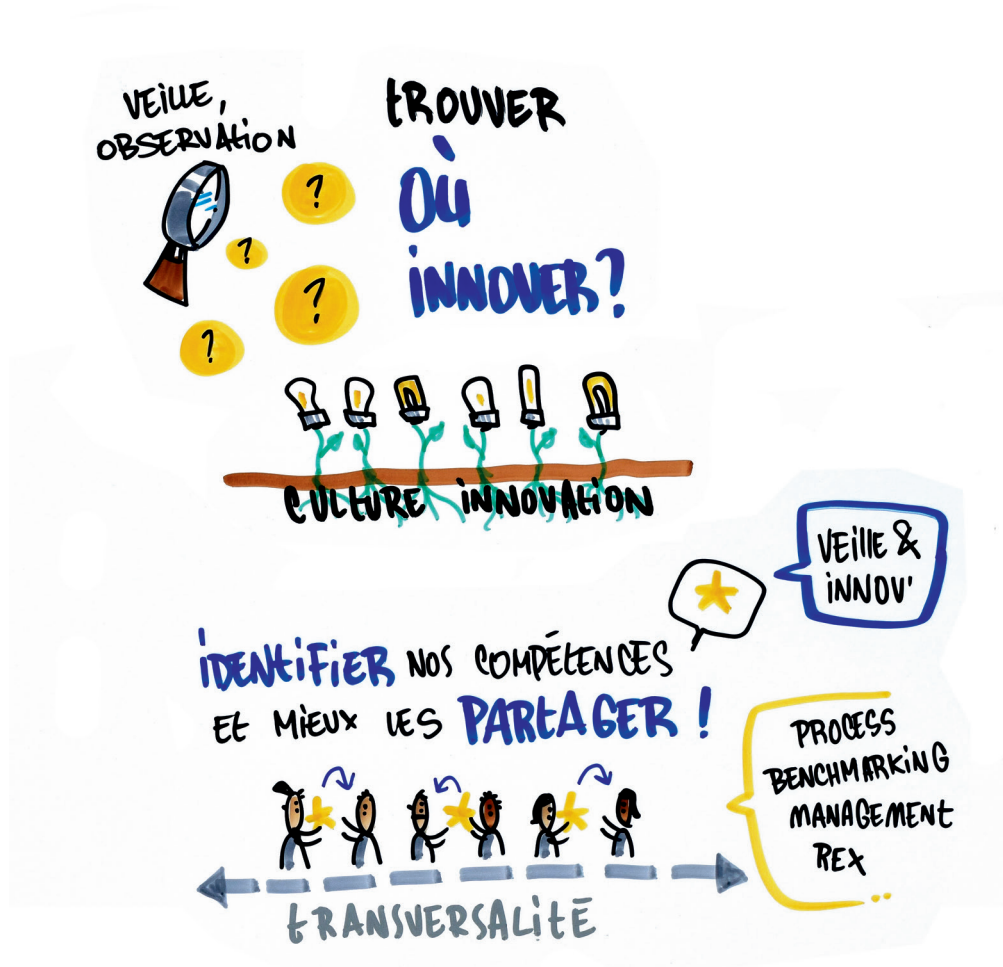
Innover et expérimenter

Axe de travail :

Face à l'évolution constante des besoins des personnes accompagnées et des enjeux sociétaux, l'innovation et l'expérimentation sont des leviers majeurs pour repenser l'accompagnement.

Elles permettent de proposer des réponses adaptées, de valoriser les ressources existantes, et de soutenir une culture tournée vers l'apprentissage continu et le changement.

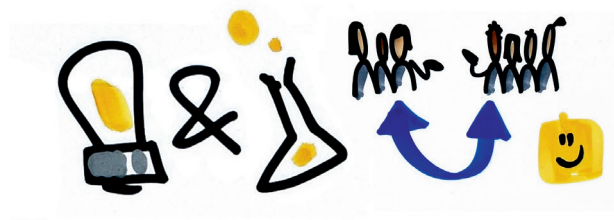
Pour cela, il est nécessaire de promouvoir l'innovation et d'encourager les initiatives audacieuses, tout en accompagnant les parties prenantes. Si la mise en danger d'une personne n'est pas acceptable, la mise en risque, l'essai et l'innovation, constituent des leviers permettant d'accompagner chacun à exprimer son potentiel.





Orientations à 5 ans

Innover et expérimenter *suite*



Constats	Objectifs
Nous ne sommes pas toujours en capacité d'objectiver les sujets prioritaires devant faire part d'innovation.	Nous doter d'outils de veille permettant de mieux cerner les besoins, les attentes, les problèmes de fluidité, les domaines en souffrance.
Les outils existants ne sont pas toujours valorisés, chacun crée « de son côté », la communication autour des innovations est insuffisante, freinant leur appropriation.	Valoriser les ressources existantes, améliorer la communication autour des innovations pour en renforcer l'appropriation par tous les acteurs.
Les réponses innovantes à l'interne et sur le territoire restent limitées, nous devons porter tous ensemble une culture de l'innovation.	Observer les innovations pertinentes et favoriser l'expérimentation de solutions innovantes adaptées aux besoins et attentes des personnes accompagnées.
Les craintes des aidants et professionnels freinent l'adoption de nouvelles pratiques et limitent les initiatives audacieuses.	Accompagner les aidants et professionnels dans l'acceptation du changement, en valorisant l'apprentissage par l'essai et en encourageant des postures d'accompagnement audacieuses.
L'absence d'un cadre éthique partagé limite la réflexion collective sur les dilemmes complexes liés à l'innovation.	Créer un groupe de réflexion sur le thème de l'éthique pour structurer les processus d'innovation, lever les freins liés aux craintes, et garantir des initiatives respectueuses des droits et aspirations des personnes accompagnées.



Orientations à 5 ans



ORIENTATION 4

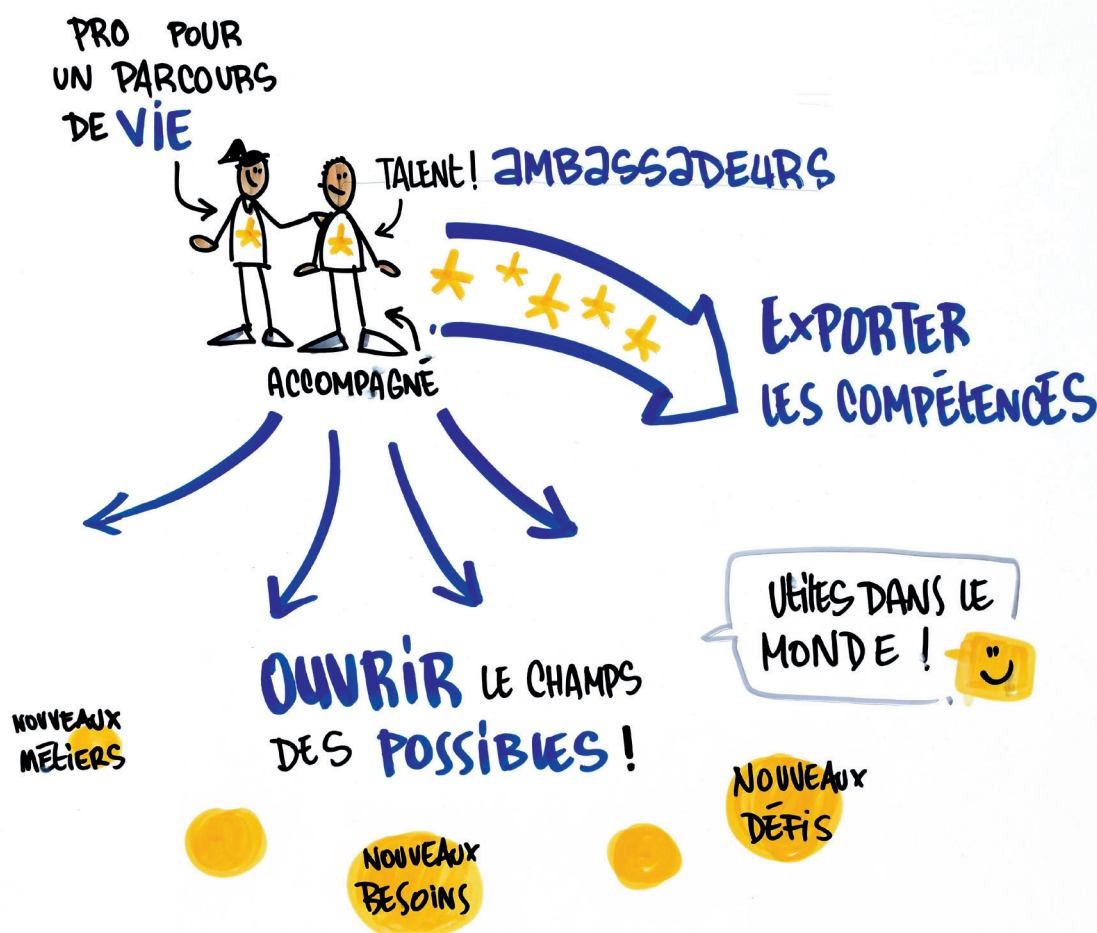
Soutenir les environnements

Axe de travail :

Les environnements – qu'ils soient familiaux, professionnels ou partenariaux – jouent un rôle clé dans le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées.

Un environnement adapté favorise l'inclusion et l'autonomie, mais peut aussi devenir un obstacle en cas d'inadéquation.

L'enjeu est donc de faire évoluer ces environnements pour répondre aux attentes, aux besoins spécifiques des personnes, tout en sensibilisant et formant les différents acteurs à leurs rôles dans ce processus.





Orientations à 5 ans

Soutenir les environnements *suite*



Constats	Objectifs
Les environnements actuels (physiques, sociaux, organisationnels) ne répondent pas toujours aux besoins des personnes accompagnées, limitant leur inclusion et leur autonomie.	Adapter les environnements pour répondre aux besoins spécifiques des personnes accompagnées et favoriser leur inclusion dans la société, par des aménagements accessibles, des actions de sensibilisation et des outils d'évaluation partagés.
Les interactions entre acteurs internes et externes manquent de transversalité, ce qui limite la mutualisation des compétences et freine la qualité des accompagnements.	Renforcer les échanges et la transversalité entre tous les acteurs pour améliorer les accompagnements, notamment par des espaces collaboratifs, des formations mixtes et des retours d'expériences partagés.
Le grand public et les entreprises ont une vision limitée des enjeux liés au handicap, ce qui freine l'inclusion et la valorisation des personnes accompagnées.	Sensibiliser et mobiliser le grand public, les entreprises et les institutions pour changer les représentations du handicap, en organisant des campagnes innovantes et des événements publics valorisant les capacités des personnes accompagnées.
La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) est encore peu intégrée dans les pratiques du secteur médico-social.	Intégrer la RSO dans les pratiques de l'association pour répondre aux enjeux sociétaux (charte, en impliquant des personnes accompagnées, critères RSO pour sélectionner les partenaires).
Les évolutions des métiers et des attentes des professionnels nécessitent des parcours adaptés pour garantir attractivité et engagement.	Soutenir les professionnels dans leur évolution en valorisant leurs compétences et en soutenant des parcours attractifs et adaptés aux enjeux du secteur.



Orientations à 5 ans



ORIENTATION 5

Renforcer la dynamique associative et le militantisme

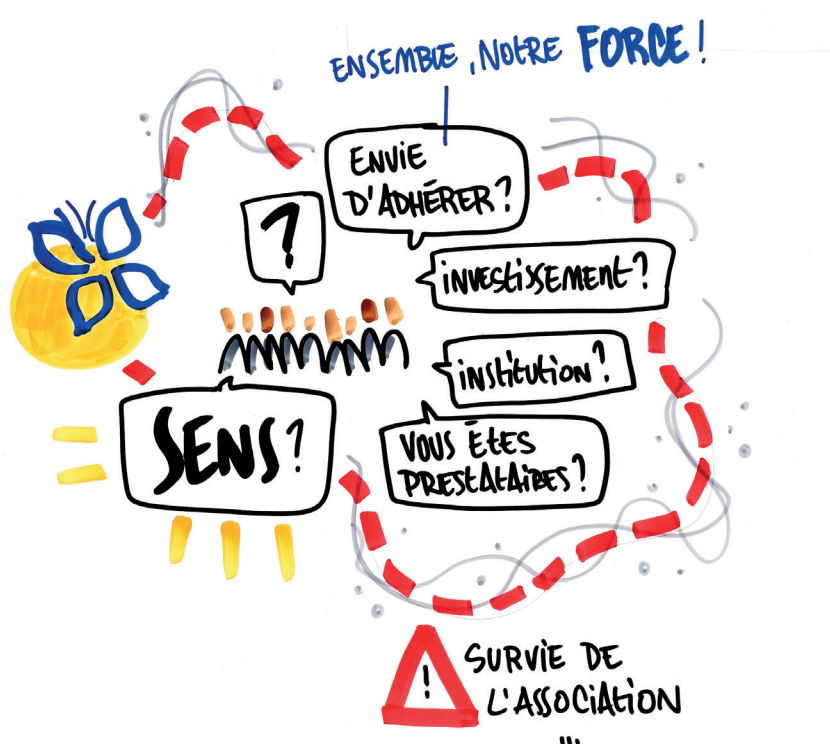
Axe de travail :

Les évolutions constantes de notre société nous obligent à nous adapter aux changements de mentalités, aux évolutions législatives et aux combats à mener.

Cette capacité d'adaptation permet à notre association de continuer à exister avec dynamisme tout en répondant aux exigences actuelles.

Nous peinons à susciter l'envie de s'investir auprès des nouveaux parents et sommes parfois perçus comme un simple « prestataire de service » plutôt qu'un mouvement parental associatif basé sur l'engagement bénévole autour de valeurs et de combats communs. Renforcer la dynamique associative est un enjeu stratégique vital pour garantir l'avenir de notre gouvernance et préserver le modèle militant porté par l'Unapei.

Pour inverser cette tendance, nous devons redonner du sens aux valeurs communes, renforcer l'animation et l'action associative, valoriser le militantisme, l'adhésion, et aller à la rencontre des familles pour mettre en lumière la dimension associative autant que les services dédiés à leurs proches.





Orientations à 5 ans

Renforcer la dynamique associative et le militantisme *suite*



Constats	Objectifs
L'association peine à mobiliser de nouveaux adhérents, faute d'information claire sur son rôle, ses avantages et les moyens de s'impliquer.	Créer des parcours dédiés, comme le "parcours de l'adhérent" ou le "parcours du bénévole", pour valoriser l'engagement, les compétences, et renforcer la visibilité de l'action associative.
L'association est parfois perçue comme un prestataire de services, occultant ses valeurs et ses combats, et ses outils de communication restent sous-exploités.	Renforcer la communication interne et externe avec des supports adaptés, des actions fédératrices et des espaces d'échange pour la rendre vivante et inclusive.
Les adhérents et bénévoles manquent parfois de soutien, limitant l'impact de leur action, tandis que les aidants ont besoin d'un accompagnement pour accéder aux ressources adaptées.	Proposer un accompagnement structuré en mettant à disposition des ressources concrètes (ex. : information aux aidants, pair-aidance, moyens administratifs pour faciliter les démarches) et animer des actions conviviales pour renforcer le soutien et le sentiment d'appartenance des adhérents et bénévoles.
Le militantisme s'essouffle face à des intérêts individuels, réduisant l'impact collectif des combats menés. Le lien entre adhésion, militantisme et légitimité politique de l'association n'est pas suffisamment mis en avant.	Réaffirmer l'importance du militantisme collectif, en valorisant les combats passés et en co-construisant de nouvelles formes d'engagement. Développer un maillage relationnel fort avec les élus et acteurs locaux pour donner davantage de visibilité aux actions de l'association. Mettre en lumière l'impact de l'engagement de chacun sur les résultats des combats menés.



07

Animer et porter le projet





Animer et porter le projet

Communication et appropriation

Le PAG est largement communiqué pour assurer une compréhension partagée. Divers supports tels que site internet, intranet, newsletters, revues, réseaux sociaux sont envisagés. Sa présentation est réalisée lors d'événements comme les journées d'intégration des professionnels, les réunions des instances clés (assemblées générales, conseils de la vie sociale).

Évaluation et suivi

Le suivi du PAG est intégré aux instances existantes afin d'en faciliter l'évaluation.

- Une évaluation annuelle est réalisée lors de l'Assemblée Générale, le rapport Moral et d'orientation permettent de dresser un bilan et de poser les nouvelles perspectives de ce projet.
- Les rapports d'activité des ESMS intégreront un bilan des avancées relatives aux orientations du projet.
- Plus globalement, ce projet s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue de l'association.

Implication des parties prenantes

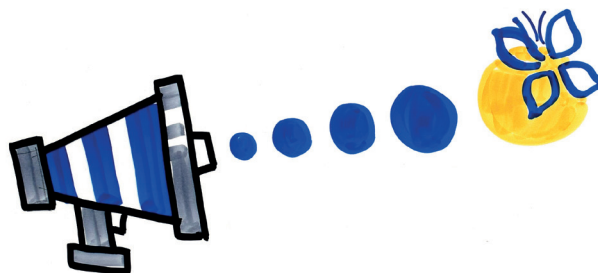
Une gouvernance participative et une mobilisation active de toutes les parties prenantes sont essentielles (professionnels, adhérents, bénévoles, familles, et surtout les personnes accompagnées).

« La réussite de ce projet repose sur l'action conjuguée de tous : il n'y a ni petites ni grandes contributions, chacune est essentielle. »

Flexibilité et adaptation

Ce projet reste adaptable afin d'intégrer les évolutions des besoins et des attentes des personnes, de notre environnement et des politiques publiques.

Une communication efficace, combinée à une flexibilité stratégique, est nécessaire pour maintenir la pertinence et la cohérence des actions.



Lexique

4 P

Les Personnes accompagnées, Parents, Professionnels, et Partenaires représentent les parties prenantes essentielles de l'association. Ensemble, elles incarnent ses valeurs et collaborent au service des personnes accompagnées, pour construire des parcours de vie inclusifs et épanouissants.

Autodétermination

L'autodétermination, c'est pouvoir décider moi-même de ma vie. Ça veut dire choisir ce qui est important pour moi, exprimer mes besoins et mes envies, et être respecté dans mes décisions. Je peux être aidé pour connaître les différentes possibilités et faire mes choix.

CVS

Le Conseil de la Vie Sociale permet à toutes les personnes concernées par la vie d'un établissement ou d'un service de donner leur avis, d'être informés, de discuter, de se concerter pour trouver des solutions. C'est un lieu essentiel de prise en compte de la parole des personnes accompagnées.

EA

Les Entreprises Adaptées sont des structures de droit commun qui embauchent en contrats CDD, CDI, CDD Tremplin, des personnes en situation de handicap (entre 55 et 75 % de l'effectif). Conformément au plan de transformation des EA, elles accompagnent ces salariés ayant une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé vers des parcours professionnels en milieu ordinaire, favorisant ainsi inclusion et autonomie.

Environnements

Ensemble des acteurs, ressources et interactions qui entourent les personnes accompagnées et les professionnels, contribuant à leur inclusion, leur autonomie et leur bien-être.

ESAT

Les Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail sont des structures médico-sociales qui soutiennent les personnes en situation de handicap dans leur parcours professionnel. Conformément au plan de transformation des ESAT, ils offrent des activités adaptées tout en accompagnant ceux qui le souhaitent et qui en ont la capacité vers des parcours professionnels en Entreprise Adaptée ou en milieu ordinaire, favorisant ainsi inclusion et autonomie.

ESMS

Les Établissements et Services Médico-Sociaux accompagnent les personnes dans leur parcours de vie, en milieu ordinaire ou adapté, pour favoriser autonomie, inclusion et bien-être.

IME

Un Institut Médico-Éducatif accompagne les enfants et adolescents en situation de handicap dans leur développement éducatif, thérapeutique et social. Aujourd'hui, les IME évoluent vers un fonctionnement en dispositifs intégrés, offrant des parcours adaptés en milieu ordinaire et/ou spécialisé, pour répondre aux besoins de chaque jeune.

MDPH

Maison Départementale des Personnes Handicapées. Les MPDH sont, sur certains départements, intégrées dans des maisons de l'autonomie qui ont vocation à couvrir les secteurs personnes âgées et personnes en situation de handicap.

PAG

Le Projet Associatif Global est un document qui explique les objectifs et les actions de notre association pour les prochaines années. Il montre comment nous voulons aider les personnes en situation de handicap et leurs familles. Il est à la fois un cadre et un guide pour l'action de tous.

RSO

La Responsabilité Sociétale des Organisations est une démarche volontaire visant à intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans les activités des organisations.

S3A (Symbole d'Accueil d'Accompagnement et d'Accessibilité)

Ce symbole national signale les lieux accessibles et adaptés aux personnes en situation de handicap mental. Il garantit un environnement accueillant et compréhensible pour tous.

SESSAD

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile accompagne les enfants en situation de handicap et leurs familles, favorisant leur développement, leur scolarité et leur autonomie grâce à une équipe pluridisciplinaire intervenant dans leurs lieux de vie.

Transversalité

Concept désignant l'interaction et la coopération entre différentes équipes, secteurs ou parties prenantes, pour une meilleure mutualisation des compétences et des ressources.

Troubles du neurodéveloppement

Les TND regroupent des conditions qui affectent le développement du cerveau, entraînant des difficultés durables dans des domaines comme le langage, la motricité, l'apprentissage ou les interactions sociales. Ils incluent le trouble du développement intellectuel (déficience intellectuelle), le trouble du spectre de l'autisme (TSA) mais aussi le trouble du développement du langage oral, de la coordination, de l'attention et des apprentissages scolaires.

Unapei

Premier réseau français d'associations parentales de représentation et de défense des intérêts des personnes avec trouble du neuro-développement (déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme,...), polyhandicap et handicap psychique ainsi que de leurs familles.

*C'est AVEC et POUR
les personnes accompagnées
que ce projet prend vie.*

*Qu'il incarne notre engagement
collectif pour que chaque
personne accompagnée devienne
pleinement actrice de sa vie
et de notre société.*

*Ensemble, nous ferons
la différence !*





Les Papillons Blancs de Dunkerque et sa région

Rue Galilée - P.A. de l'Étoile

59760 Grande-Synthe

03 28 61 78 83

contact@papillonsblancs-dunkerque.fr

papillonsblancs-dunkerque.fr

